

ECOLE MATERNELLE JACQUES BREL

Conseil d'école N° 1

Le 19 octobre 2017

17h 30 - 19h 30

Personnes présentes :

Mairie : Mme Lerch, MM Fierain et Taquet

DDEN : Mme Lebrun

Parents : M. Glineur, Mmes Pace, Facon, Mendes, Robiolle

APE : M. Fruchart, Mme Sirlande

Enseignantes : Mmes Deroissart, Sansalone, Decaluwe, Feraux (stagiaire)

Périscolaire : Mme Neto de Freitas.

La directrice accueille les personnes présentes et on procède à un tour de table.

Mme Lebrun en profite pour rappeler le rôle et les fonctions d'un DDEN.

1) Bilan de la rentrée

⑩ *GS/MS* : Mme Deroissart accueille 26 enfants (21 Grands et 5 Moyens). On attend un Grand à la rentrée de novembre.

La classe est agréable et avec un très bon niveau.

⑩ *MS* : Mme Decaluwe accueille 26 enfants.

Une classe très vive mais avec un niveau global très satisfaisant.

⑩ *PS* : la classe de Mme Sansalone compte 15 enfants à ce jour. A la rentrée de janvier, son effectif sera augmenté de 7 à 9 enfants.

Un effectif restreint qui a permis une rentrée en douceur avec des enfants agréables et enthousiastes.

⑩ *TPS/PS* : 24 sont rentrés en septembre dans la classe de Mme Winter. La rentrée s'est bien passée. On attend encore 7 enfants en janvier.

Le 13/10/2017 ont eu lieu les élections des parents représentants.

La directrice remercie les parents qui ont souhaité s'investir et souligne que l'école a enfin dépassé les 50 % de votants (56,71%) et espère faire encore mieux l'an prochain.

Les parents élus sont :

- Robiolle Amélie
- Glineur Frédéric
- Damée Fanny
- Facon Aline
- Guiost Benoit
- Mendes Laëtitia
- Du Bois Emeline
- Pace Sandrine

2) Règlement Intérieur

La directrice présente le règlement où figurent les nouveaux horaires. Sur le reste, le règlement est inchangé.

On procède à un vote à main levée.
Le règlement est voté à l'unanimité.

3) Projets

L'année scolaire 2017/2018 s'articulera autour d'un thème central : les métiers et les Contes et les métiers à travers les contes.

De plus, l'équipe a souhaité accentuer l'axe artistique et culturel. Il s'agira de provoquer une rencontre entre les enfants et l'oeuvre d'art.

De plus, deux sorties sont déjà programmées :

- ⑨ le 16 novembre au musée des Beaux Arts de Valenciennes pour les MS et les GS
- ⑨ Le 23 mars au Mus verre avec toute l'école.

L'équipe souhaite également emmener les enfants voir un spectacle et le voyage de fin d'année devrait avoir lieu au PASS (parc d'aventures scientifique à Frameries en Belgique, carte d'identité obligatoire).

Devant le succès de l'année dernière, le festival du livre est reconduit, les enfants auront aussi l'opportunité de participer à un prix littéraire ce qui permettra de les sensibiliser au vote.

2 spectacles sont prévus pour valoriser le travail des enfants :

- ⑨ le vendredi 16 février en soirée
- ⑨ le spectacle de fin d'année le samedi 30 juin.

4) Questions diverses

● Un point est fait sur l'avancée des travaux de peinture : le couloir ainsi que la salle de motricité seront refaits durant les vacances de Toussaint.

Les travaux devraient se poursuivre avec les classes des Grands.

La directrice remercie la municipalité pour l'embellissement des grilles de l'école, cela a donné un vrai coup de peps à l'aspect de l'école maternelle.

☒ Cependant, elle souligne qu'il subsiste le problème non résolu de la fermeture à clef de la petite grille.

La municipalité s'engage à le résoudre aux vacances de Toussaint.

☒ Un autre problème est soulevé : la dangerosité du dessous des escaliers extérieurs.

Mme Decaluwe et M. Taquet invitent à connaître l'avis de la Commission de sécurité ou celui de l'adjutant des pompiers sur la question pour agir en fonction.

- Afin de sécuriser la cour d'école, la directrice propose :
- d'enlever le panneau d'affichage ainsi que l'arbre,
- de retirer les panneaux de baskets qui seront remplacés par d'autres neufs (financés par la Municipalité).

La directrice laisse la parole au représentant de l'APE.

M. Fruchart et Mme Sirlande rappellent leur implication et leur soutien pour tous les projets de l'école.

M. Taquet annonce que le site internet pour la réservation de la cantine sera opérationnel à partir du 06 novembre.

Il informe également que si les parents ont besoin de plus de renseignements concernant le site, il est possible de s'adresser à Mme Arbonnier, au secrétariat de mairie.

- ⑨ Les tickets de cantine seront remboursés ultérieurement après la mise en route du site.

La municipalité interroge le conseil sur le ressenti des familles relatif au retour aux 4 jours :

- ⑨ le bilan est très positif.

L'effectif est de 18 % à l'accueil de loisirs le mercredi matin, et les enfants ne mangent pas tous à la cantine.

Les membres présents de l'APE informent des dates des prochaines manifestations :

- le 16 décembre : le marché de Noël
- le 23 décembre : le goûter avec les parents.

L'école informe qu'elle s'associera au mardi de Noël en réalisant des objets qui seront vendus à cette occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice invite l'assemblée à partager un moment de convivialité.